

DATE DE CONVOCATION : 05 avril 2024
DATE D’AFFICHAGE : 05 avril 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 17
NOMBRE DE VOTANTS : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 avril 2024 à 19h00

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART, M. DUCROCQ, M. DAMBRICOURT, M. VANPOPERINGHE, Mme BECQUET, M. CHARLEMAGNE, Mme SOLTYSIAK, Mme SCOTTE, M. BUCKMAN, Mme DELHAYE, M. ODIEVRE, Mme CABRE, M. PENEZ, M. BLIN, M. MARIE, Mme VOET.

ABSENTS : Mme ROUSSELLE (procuration à M. AVART), M. COURTIN (procuration à M. BUCKMAN), Mme WUYTS (procuration à Mme BECQUET), Mme BINET (procuration à Mme CABRE), M. REVILLON, Mme CADET (procuration à M. DUCROCQ).

N° 2024/012 COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Bernard VANPOPERINGHE (Président désigné selon les dispositions de l'article L2121-14 du CGCT), délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Daniel DESCHODT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

Adopte (21 votants : 17 pour – 4 contre), les dispositions suivantes :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif suivant le document ci-joint
- 2) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que figurant sur le document ci-joint.
- 5) Arrête le bilan des cessions et acquisitions opérées en 2023 comme il suit :

DELIBERATION N°2023/03 du 27/02/2023 portant sur la vente de la propriété communale dénommée « au fil de l'eau », sise 1 rue Paul Mortier et cadastrée section B n° 1786 d'une contenance de 6 647m². Montant de la vente : 363 000€
Opération de cession constatée en décembre 2023

DELIBERATION N° 2023/029 du 15/06/2023 portant sur la demande d'achat du terrain communal sis rue des Anémones cadastré section A n°1522 d'une contenance 263 m². Montant de la vente 2 600€
Opération de cession constatée en décembre 2023

CESSION ET ACQUISITIONS REALISEES EN 2023 AVEC DELIBERATIONS ANTERIEURES

DELIBERATION N° 7816 DU 12/12/2022 portant sur la vente des parcelles sises 1 rue de Wattendam, et cadastrée section A n° 1685 d'une contenance de 135 m² et section A n° 1687 d'une contenance de 6 m² au prix de 5€ du mètre carré.
Opération de cession constatée en décembre 2023

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 059-215906470-20240415-2024_012-DE

S'LO

PROJETS DE CESSION ET ACQUISITION 2024

CESSION

DELIBERATION 2023/063 – portant sur la vente d'un terrain situé au Meersch en rue de l'Ermitage d'une superficie de 534m² section B 1671.

Acte de vente signé le 9 janvier 2024 permettant la régularisation de cette propriété.


ACQUISITION

DELIBERATION n° 2023/004 du 27/02/2023– portant sur l'acquisition d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière communal d'une contenance de 2 000m² pour l'euro symbolique.

En attente du notaire du vendeur.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

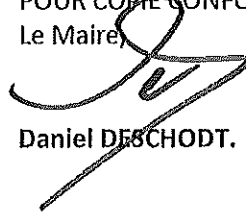
Le Secrétaire de séance,



Bernard VANPOPERINGHE.



POUR COPIE CONFORME
Le Maire,



Daniel DESCHODT.